YERRES

Archives-Documentation
N° tél. : 69.49.76.25
N/Réf. : NDA//GB

REÇU LE
25 MARS 1998
SOUS-PRÉFECTURE
DE L'ARRONDISSEMENT D'ÉVRY

DECISION N° 98/53

OBJET : CONVENTION ENTRE LA COMMUNE D' YERRES ET M. GUY BRENIER POUR LA CONSERVATION AUX ARCHIVES MUNICIPALES DE CLICHES AERIENS DE LA VILLE D'YERRES

Le Député-Maire de la commune d'Yerres,

VU le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.2122-22,

VU la délibération du Conseil Municipal de la commune d'Yerres en date du 29 juin 1995 portant délégation au Maire pour traiter certaines affaires de gestion courante visées à l'article L.122-20 du Code des Communes,

VU la Loi n° 79-18 du 3 janvier 1979 sur les archives, et notamment son article 10 (Titre III Les archives privées),

CONSIDERANT qu'il est intéressant pour la commune de conserver et de pouvoir utiliser les documents déposés, soit pour elle-même, soit pour la communication au public,

DECIDE

De signer la convention de dépôt d'archives privées avec M. GUY BRENIER, 43, rue Henri Barbusse, 91330 YERRES

Fait à Yerres, le 11 Mars 1998

Le Député-Maire,

MAIRIE D'YERRES

Nicolas DUPONT-AIGNAN